



## Zoom sur la Sécurité à TaM

Depuis plusieurs années vos élus travaillent sur la sécurité des agents TaM et du réseau, avec comme base de travail le CHSCT, mais aussi et plus particulièrement la Commission Sécurité mise en place par la CGT dans l'accord d'octobre 1996, que seule la CGT a signée (accord actualisé en 2001).

Petit rappel également pour certains et information pour d'autres, d'importants mouvements de grève ont eu lieu depuis 20 ans (**Merci aux salariés actuels présents dans ces moments et merci aussi, aux retraités qui ont participé activement à toutes ces luttes.**) qui nous ont permis :

- La mise en passe à l'intérieur des véhicules des matériels embarqués tels que : le SAE avec les boutons d'appels « d'urgence » et de « secours phonie », la vitre anti-agression, la vidéo embarquée au niveau du poste de conduite et du dispositif d'appel discret du boîtier ARIS, gérer par le Regard Alarme.
- De la création du Service Prévention qui réalise un travail formidable dans :
  - a) les écoles et les quartiers (ex : dans le quartier de la « Paillade », à la station « St Paul », ou grâce à leurs interventions, nous rencontrons beaucoup moins d'incivilités que par le passé) et ce, auprès de toutes les populations,
  - b) le recueil de données et de statistiques et réalise les entretiens des agents après des événements,
  - c) Le Service ADAIR avec pour missions un soutien direct aux CR, de la prévention et de la dissuasion. Ce Service sera fusionné en 2011 avec le Service ACR (agent de contrôle et de la réglementation) pour devenir le Service AACS actuel.
- L'accompagnement de la mise en place du plan REB pour que les CR soient enfin reconnus et pour leur faciliter la gestion à l'intérieur de l'espace Bus.
- La création du Plan « Violences Urbaines » en 2005 et réactualisé à notre demande en 2016.
- La création de l'USTC (Police des transports) en 2009 qui sillonne et intervient sur le réseau de 18h à 1h. Elle est présente en Commission Sécurité. En complément, nous avons réalisé plusieurs interventions auprès du Préfet pour lui exposer nos difficultés.
- Demande d'augmentation des effectifs de lutte contre la fraude, suite à notre enquête de terrain, que nous avons réalisé sur les « non-validations » des lignes de tramway.



La Commission Sécurité s'est tenue le 27 Octobre 2016. Nous avons pu encore constater une baisse importante des événements sur le réseau (statistiques TaM issues des retours des feuilles de route des CR, des équipes AACS et de la main courante du PCC) et plus particulièrement sur les atteintes aux agents passant de 248 événements en 2015 à 206 événements en 2016 (période de Janvier à Septembre).

Même si ces résultats sont en diminution grâce à tous ces moyens, nous ne pouvons nous satisfaire de ces chiffres. Afin de pouvoir les améliorer encore, nous devons nous adapter continuellement aux besoins de notre réseau, qui ne cesse d'évoluer (fréquentation plus importante, urbanisation importante aux abords des lignes de tramway, plateformes transports plus importantes, Plan Vigipirate, etc..).

.../...

### **Nous avons demandé :**

- plus de personnel sur les stations « Sabines », « Mosson », « Corum », « Comédie » et « Gare ». Nous considérons que ces sites sont devenus des « plaques tournantes » importantes de notre réseau, qui nécessitent la présence importante d'agents TaM afin d'effectuer des missions en continu d'information clientèle, de soutien aux CR dans leurs conditions de travail, de dissuasion et de sécurité de nos installations (*ex : canaliser la clientèle vers les portes doubles des rames, informations et orientations, incitations dès l'arrivée des rames à la validation des titres de transports, de protéger rien que par leur présence l'utilisation des DAT par les usagers, etc..*).
- une augmentation de VL AACS pour les appels via du boîtier ARIS/ appel d'urgence (pour le boîtier ARIS, il y a encore beaucoup trop d'appels « non aboutis ») et le redécoupage de certains secteurs du réseau et ce, afin d'améliorer nos temps d'intervention.
- d'éviter de recouvrir totalement les rames d'adhésifs, plus particulièrement sur les vitres et portes, car les équipes AACS rencontrent des problèmes de sécurité lors des contrôles, car ils n'ont aucune visibilité de ce qui se passe dans le véhicule et ne se sentent donc pas en totale sécurité, pour effectuer aux mieux leurs missions.
- suite aux 2 événements survenus aux agents de l'accueil de JP, de mettre en place rapidement, pour leur sécurité :
  - Un véritable dispositif d'appel d'urgence avec la fonctionnalité « tout écoute » et relié au PPC ainsi qu'à des bureaux sur le dépôt, de personnes susceptibles de pouvoir intervenir rapidement.
  - 1 caméra face à l'entrée du bâtiment et 1 caméra face à la zone de salle d'attente qui seront reliées au précédent dispositif. Les images de ces caméras peuvent être très importantes pour l'identification des auteurs et donne une argumentation supplémentaire en cas de plainte.
  - 1 visiophone d'accès.



### **Service AACS :**

Suite à de nombreux courriers, et les nombreuses interventions de nos élus en CHSCT, nous avons obtenu la mise à disposition d'un véhicule neuf de prêt, de la part du garage qui réalise l'entretien des véhicules TaM.

Nous avons obtenu également, le remplacement des deux véhicules actuels, par 2 véhicules neufs de type « Kangoo », inscrits au budget 2017.

